

## MASTER 1 DROIT - PARCOURS CARRIÈRES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

DOMAINE(S) :

**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

MENTION	Droit
DISCIPLINE(S)	Droit Privé Droit Public
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 3
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français.

Le master Droit propose une offre de formation résolument originale, en ce qu'elle est, dès le M1, orientée vers l'obtention des concours, sans cloisonnement des formations entre droit public, droit privé et science politique. Ainsi, le diplôme vise à permettre aux étudiants de préparer efficacement dès la première année de Master, un certain nombre de concours et d'examens propres aux professions réglementées de la Justice et de l'administration publique.

Le M1 propose donc une ouverture à la transversalité droit public/ droit privé mais également l'introduction de matières non typiquement juridiques (histoire, sociologie, économie), mais dont la maîtrise est indispensable pour les concours et carrières envisagés.

La mention, comportant, deux parcours internes qui correspondent aux concours ou examens que les étudiants souhaitent passer à l'issue de leur master. Le M1 propose donc un tronc commun et des enseignements spécifiques aux deux parcours, le parcours carrières judiciaires et le parcours carrières publiques.

## Spécificités de la formation

---

En M1, les étudiants reçoivent une formation généraliste qui permet de renforcer leurs bases, tant en droit public qu'en droit privé, mais également en culture générale. La première année de Master est essentiellement conçue dans la perspective d'une poursuite d'études en deuxième année de ce même Master, elle permet néanmoins aux étudiants de présenter directement un certain nombre de concours et examens niveau bac + 4 : examen d'entrée à l'Ecole de formation des avocats (CRFPA), greffier des services judiciaires...

Les connaissances attendues correspondent à celles exigées pour la réussite aux différents concours permettant l'accès aux carrières administratives et judiciaires.

Transdisciplinaires :

- Des enseignements communs en droit public et en droit privé : module grands enjeux contemporains, module histoire, module pénal, organisation de l'Etat, droit européen et des droits de l'homme.

Disciplinaires :

- Renforcement des connaissances dans les matières juridiques fondamentales (droit privé, droit public)
- Acquisition de connaissances plus spécialisées (en fonction du parcours)

Pluridisciplinaires : Histoire, économie, sociologie, philosophie

Méthodologiques :

- Des séminaires où l'accent est mis sur les enseignements correspondants aux épreuves écrites des concours
- Perfectionnement de l'acquisition de la méthodologie des épreuves des concours (notes de synthèse, cas pratique, dissertation)
- Présentation orale (exercices de grand oral ou d'entretien pour les concours, débats contradictoires, mise en situation)
- Formation à la rédaction de CV et lettres de motivation
- Ouverture à la recherche bibliographique, participation à la clinique légistique

Linguistiques : Ateliers d'anglais

## Compétences développées

---

Les compétences développées sont les suivantes :

- pouvoir affronter les épreuves spécifiques des concours
- savoir mener une réflexion transversale, dans une perspective pluridisciplinaire
- fournir une capacité de travail personnel et autonome.
- maîtriser l'accès aux sources du droit (supports papier et électronique).
- maîtriser la qualification et l'interprétation juridiques.
- développer l'esprit de synthèse, notamment grâce à l'entraînement aux notes de synthèse.
- disposer d'une aptitude à l'analyse de cas et de dossier, aptitude à la décision.
- maîtriser les techniques de rédaction
- maîtriser les techniques d'oral

Dans l'ensemble ces compétences servent à affronter non seulement les concours mais également les différents métiers du droit liés au contentieux (huissier, greffier, services contentieux des entreprises...).

## Echanges internationaux

---

Le M1 étant la première année d'une préparation à des concours de la fonction publique française ou assimilée, ainsi qu'à des examens de l'ordre judiciaire, ne se prête pas à des échanges internationaux.

## Partenaires

---

Laboratoire DANTE - Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles technologies

Laboratoire VIP - Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques

Laboratoire CESDIP - Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Partenariats avec des institutions publiques, dont l'accès est assuré par les concours préparés par la mention. Des conventions ont d'ores et déjà été signées avec la Cour d'appel de Versailles, l'Ecole Nationale des greffes, l'Ecole Nationale de la magistrature. Ces conventions facilitent notamment l'obtention de stages.

## Conditions d'admission

---

Etudiants titulaires d'une Licence en droit ou science politique, étudiants d'IEP ayant suivi des spécialités juridiques, VAE.

Toutes les admissions au Master 1 se font sur dossier car il est sélectif.

1. Vous devez déposer votre dossier sur la plateforme de candidature de l'université : e-Candidat
2. Votre dossier sera examiné par le jury du Master
3. Vous recevrez une notification.

**Niveau de recrutement :** Bac + 3

## Inscription

---

Date d'ouverture de candidature : 17/05/2021

Date de fermeture de candidature : 02/07/2021

**Tous les étudiants** devront déposer leur candidature sur la plateforme e-Candidat (Plateforme de candidature en ligne de l'UVSQ).

## Inscription en formation continue

---

*Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles*

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études
- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

## Contenu de la formation

---

### SEMESTRE 1

#### **BCC disciplinaire (128h-20 ECTS) - 2 parcours**

Grands enjeux contemporains (30h - 4 ECTS)  
Droit international et européen des droits de l'homme (24h - 3 ECTS)  
Théorie générale du droit (20h - 3 ECTS)  
Organisation de l'Etat et collectivités / aspects institutionnels (24h - 3 ECTS)  
Droit de l'environnement (30h - 3 ECTS)  
Anglais (2h - 3 ECTS)

#### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - parcours carrières judiciaires (106h - 11 ECTS)**

Ateliers de dissertations - Droit civil (10h - 2 ECTS)  
Ateliers cas pratiques - Droit civil (8h - 2 ECTS)  
Ateliers notes de synthèse (8h - 2 ECTS)  
Droit des régimes matrimoniaux (20h - 2 ECTS)

#### **Au choix :**

Droit international privé (30h - 3 ECTS)  
Droit des sûretés (30h - 3 ECTS)

#### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - parcours carrières administratives (76h - 11 ECTS)**

Ateliers de dissertations - Droit public (10h - 2 ECTS)  
Ateliers cas pratiques - Droit public (8h - 2 ECTS)  
Ateliers notes de synthèse (8h - 2 ECTS)  
Droit et contentieux administratif (27h - 3 ECTS)  
Politiques publiques de l'Union Européenne (23h - 2 ECTS)

### Semestre 2

#### **BCC disciplinaire (114h - 14 ECTS) - 2 parcours**

Grands enjeux économiques et sociaux contemporains (20h - 2 ECTS)  
Perspectives historiques des grands débats (20h - 2 ECTS)  
Sociologie de la justice pénale (20h - 2 ECTS)  
Clinique du droit (15h - 1 ECTS)  
Atelier professionnalisant (10h - 1 ECTS)  
Anglais (20h - 3 ECTS)  
Ateliers débats contradictoires (9h - 3 ECTS)

#### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - parcours carrières judiciaires (118h - 16 ECTS)**

Droit des successions et libéralités (20h - 2 ECTS)

Droit processuel (30h - 3 ECTS)  
Voies d'exécution (10h - 2 ECTS)  
Droit pénal spécial (30h - 3 ECTS)  
Ateliers de dissertations - Droit privé (10h - 2 ECTS)  
Ateliers cas pratiques - Procédure civile (10h - 2 ECTS)  
Ateliers notes de synthèse (8h - 2 ECTS)

### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - carrières administratives (116h - 16 ECTS)**

Droit et contentieux constitutionnel (30h - 4 ECTS)  
Droit des collectivités territoriales (30h - 4 ECTS)  
Droit de la gestion publique (28h - 2 ECTS)  
Ateliers de dissertations - Droit administratif (10h - 2 ECTS)  
Ateliers notes de synthèse (8h - 2 ECTS)

#### **Au choix :**

Ateliers exercices pratiques (10h - 2 ECTS)  
Ateliers de dissertations - Droit privé (10h - 2 ECTS)

#### **BCC UE libres**

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)  
Culture et pratiques artistiques  
Sport

## **Contrôle de connaissances**

---

### **Politique ECTS**

La politique de la mention en matière d'ECTS consiste à attribuer un crédit pour environ 30 heures de travail de l'étudiant, soit à peu près de 6 à 12h CM selon le type d'enseignements.

### **Modalités de contrôle des connaissances**

Examen terminal pour les enseignements fondamentaux  
Contrôle continu pour les enseignements d'ouverture (ateliers)

## **Stages**

---

Le stage est obligatoire en M2, il ne l'est pas en M1.

## **Calendrier(s)**

---

Calendrier universitaire établi par la faculté de droit.

## **Perspectives professionnelles**

---

Les perspectives professionnelles dépendent largement du parcours qui sera suivi par l'étudiant :

- Parcours Carrières judiciaires : magistrat, directeur des services pénitentiaires, greffier des services judiciaires, greffier en chef, huissier de justice, avocats.

- Parcours Carrières publiques : ENA, administrateur et administrateur adjoint des assemblées, rédacteur des assemblées, administrateur et attaché territorial, IRA, commissaire aux armées, commissaire et officier de

police, officier de gendarmerie, inspecteur des finances publiques, etc.

Les étudiants qui quittent la mention à l'issue de la première année peuvent d'ores et déjà passer un certain nombre de concours et examens niveau bac +4 (CRFPA, huissier, greffier des services judiciaires, officier de police, gendarmerie...). Ils disposeront également d'un solide bagage, généraliste, transversal mais également approfondi grâce aux enseignements plus spécifiques des parcours. Ils pourront alors rejoindre, le cas échéant, un M2 plus en accord avec leurs compétences et souhaits de carrières, si l'obtention des concours cesse de constituer leur priorité.

## **Poursuites d'études à l'UVSQ**

---

En M2, les étudiants peuvent poursuivre dans le parcours suivi pendant la 1ère année. Il est cependant possible de changer de parcours dès lors que le tronc commun en 1ère année est important. Le changement de parcours se fait à l'entrée de M2, sur dossier et entretien. Une remise à niveau dans les matières non suivies peut être demandée à l'étudiant.

## **Adresses et coordonnées**

---

### **Faculté de Droit et de Science politique**

3 rue de la division Leclerc - 78280 Guyancourt

Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité l'enseignant responsable ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignants responsables de la mention

Anne-Valérie Le Fur : [anne-valerie.lefur@uvsq.fr](mailto:anne-valerie.lefur@uvsq.fr) (parcours carrières judiciaires)

### **Secrétariat pédagogique :**

Sandrine HENAUT

[sandrine.henaut@uvsq.fr](mailto:sandrine.henaut@uvsq.fr)

Tél. : 01 39 25 52 95

Bureau : 219

### **Reprise d'études**

Françoise JENSSONNIE

[francoise.jenssonnie@uvsq.fr](mailto:francoise.jenssonnie@uvsq.fr)

Tél : 01 39 25 53 29

Bureau 352

### **Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)**

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

[orientationsqy.defip@uvsq.fr](mailto:orientationsqy.defip@uvsq.fr)